

ENQUETE ANNUELLE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE SUR LE MARCHÉ DE L'AMEUBLEMENT ET DE L'AGENCEMENT DE LA REGION GRAND EST

Activité 2019 & Prévisionnel 2020

NOTE METHODOLOGIQUE

Cette lettre de conjoncture annuelle est issue d'une enquête réalisée par la Cellule Economique Régionale de la Construction Grand Est (CERC Grand Est). Celle-ci a été menée par mail et voie téléphonique au cours des mois de juin à août 2020 auprès d'un échantillon de 75 entreprises.

Les résultats, représentatifs de la population, sont exprimés en soldes d'opinions : ils correspondent à la différence entre le pourcentage d'entreprises donnant un avis en hausse et le pourcentage d'entreprises donnant un avis en baisse. Les réponses stables n'influencent pas la valeur du solde.

- *Un solde positif représente une amélioration de la situation,*
- *A l'inverse, un solde négatif illustre une détérioration de la situation,*
- *Un solde nul représente une stabilisation.*

UNE ANNEE 2020 PLOMBEE PAR LA CRISE SANITAIRE

L'année 2019 dans son ensemble a été une année où l'activité s'est améliorée pour la filière de l'ameublement et de l'agencement. Cette bonne dynamique déjà observée en 2018 devrait marquer un coup d'arrêt en 2020 avec les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique.

Le niveau des pertes devrait dépendre de la capacité des entreprises de la filière à retrouver un niveau d'activité normal. Selon l'évolution de la crise, l'activité partielle sera plus ou moins importante et devrait se prolonger jusqu'à l'été 2021. L'incertitude de la conjoncture économique est de loin la principale préoccupation des chefs d'entreprises. Cette incertitude pouvant conduire certaines entreprises à dégrader leurs prix pour conserver des marchés et ainsi accentuer la concurrence des prix bas déjà très prégnante dans la filière.



ACTIVITE GLOBALE

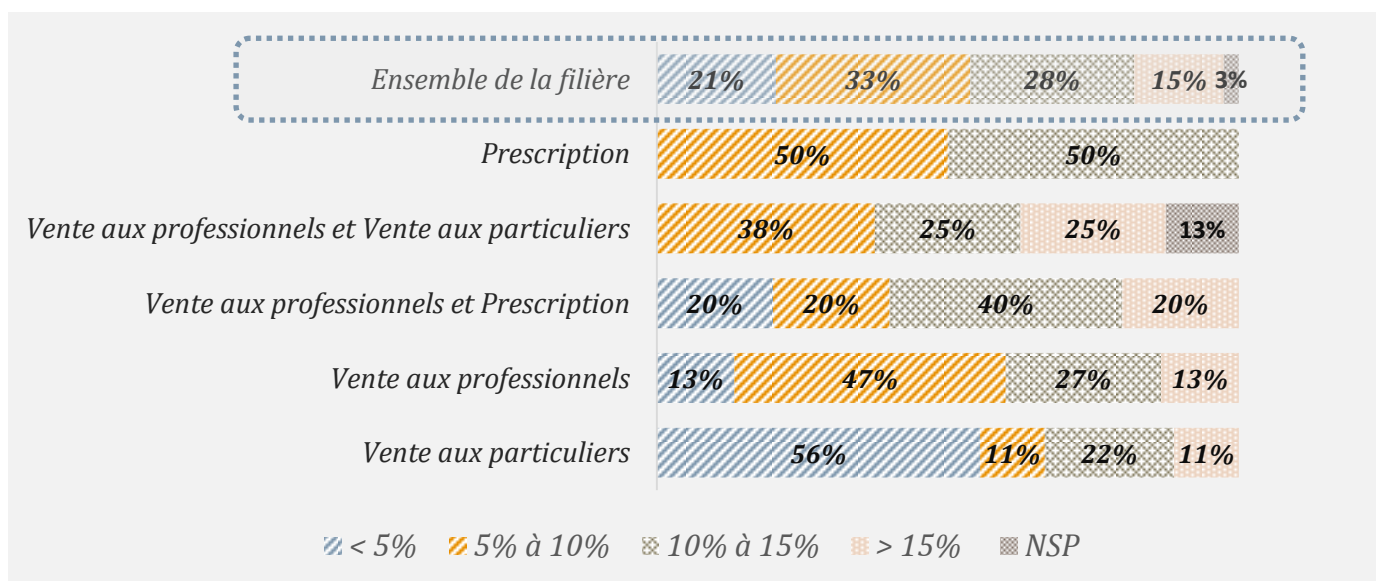
Données exprimées en solde d'opinion	Activité Globale 2019	Devis traités
Prescription	25% ▲	20% ▲
Vente aux particuliers	-5% ▼	3% ▲
Vente aux professionnels	14% ▲	-8% ▼
Vente aux professionnels et prescription	43% ▲	19% ▲
Vente aux professionnels et aux particuliers	33% ▲	24% ▲
Ensemble filière	16% ▲	6% ▲

HAUSSE DE L'ACTIVITE GLOBALE¹

L'activité globale des entreprises de l'ameublement est en hausse en 2019. Le marché de la vente aux particuliers est le seul secteur à enregistrer une baisse d'activité. Les entreprises qui ont une activité diversifiée sont celles qui déclarent majoritairement une amélioration de la situation. Mais cette hausse reste toutefois limitée (<10%) pour la majorité des entreprises (54%).

De manière générale, les devis traités ont également progressé en 2019 à l'exception du marché de la vente aux professionnels.

Répartition de la hausse d'activité



¹ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

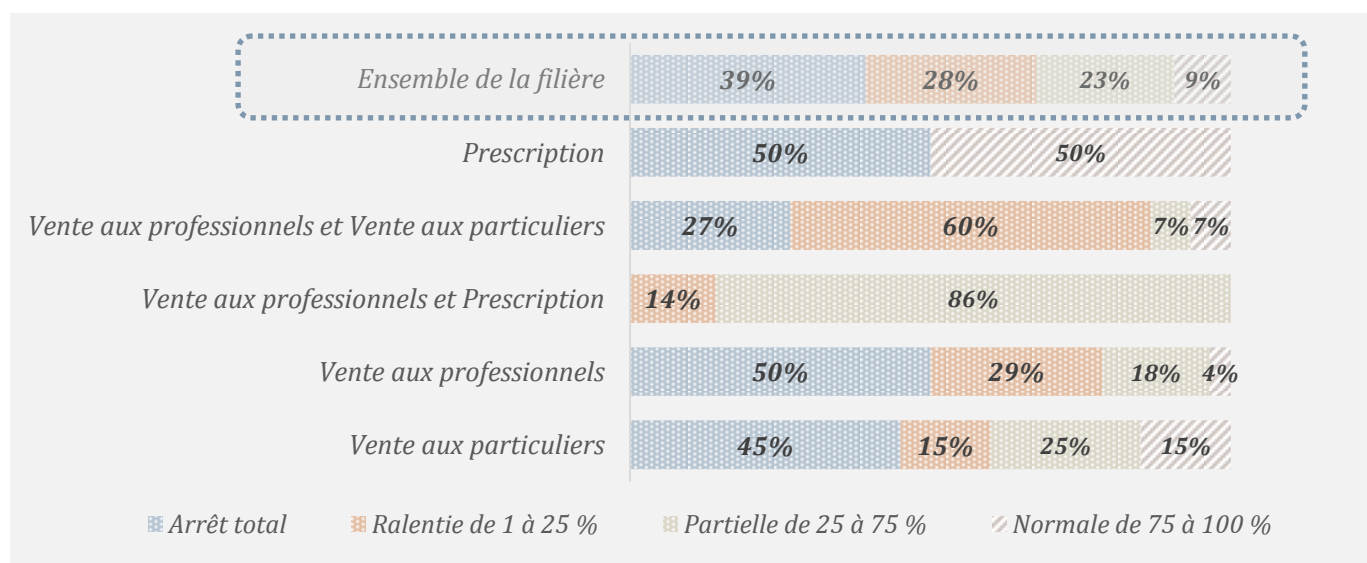
<i>Données exprimées en solde d'opinion</i>	<i>Activité prévue 2020</i>	<i>Semaines de travail assurées</i>
<i>Prescription</i>	-75% ▼	16,8
<i>Vente aux particuliers</i>	-40% ▼	8,6
<i>Vente aux professionnels</i>	-71% ▼	6,8
<i>Vente aux professionnels et prescription</i>	-71% ▼	8,9
<i>Vente aux professionnels et aux particuliers</i>	-27% ▼	8,1
<i>Ensemble filière</i>	-54% ▼	8,3

DES PREVISIONS D'ACTIVITE DEFAVORABLES IMPACTEES PAR LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19²

Les prévisions d'activité pour 2020 sont très pessimistes quel que soit le secteur. Les entreprises de l'ameublement tablent sur un effondrement de l'activité après deux années de progression. Dans l'ensemble les professionnels ont à peine un peu plus de deux mois de travail assurés en moyenne.

Deux tiers des entreprises (67%) étaient à l'arrêt total ou fonctionnaient au ralentie pendant le confinement. Les secteurs de la prescription et de la vente aux professionnels ont été les plus durement touchés avec une entreprise sur deux à l'arrêt total. Durant cette période quatre entreprises sur dix ont continué à recevoir des demandes de devis.

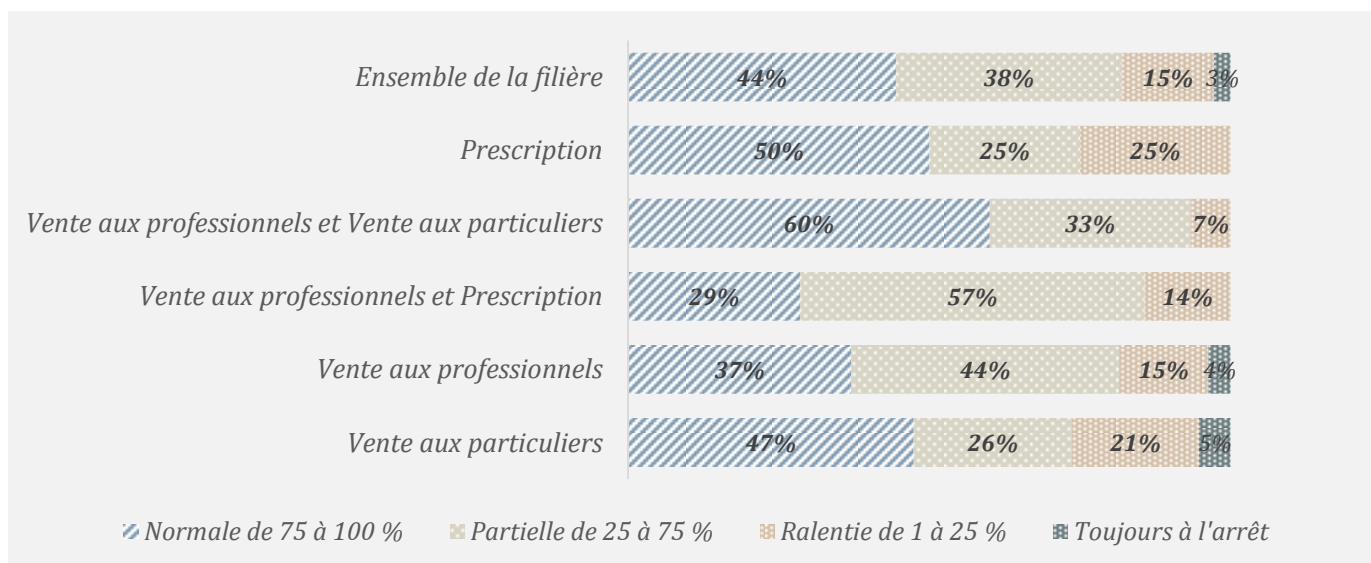
Activité de l'entreprise pendant le confinement



² L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



La reprise d'activité depuis le 11 mai

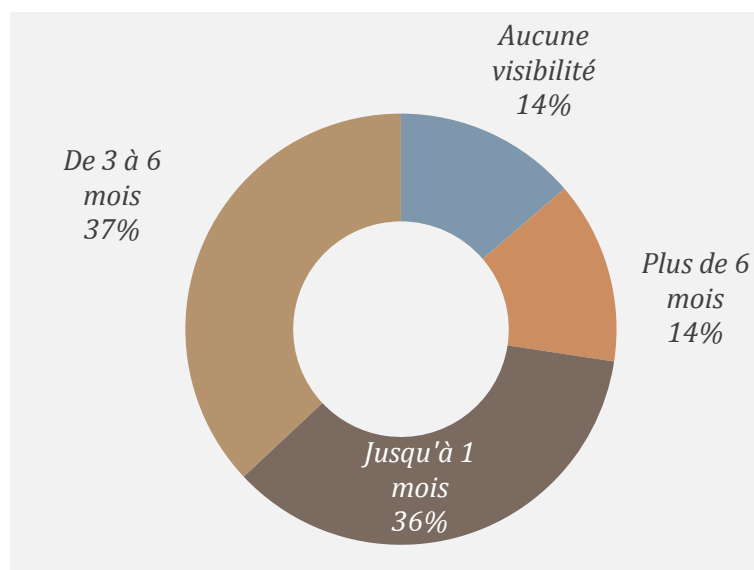


UNE REPRISE A DEMI-TEINTE³

Depuis le 11 mai, la reprise d'activité se fait de manière progressive. On note toutefois que dans l'ensemble 56% des entreprises répondantes n'ont pas encore retrouvé une activité normale. Il existe cependant des disparités selon les secteurs. 60% des entreprises qui travaillent à la fois sur les marchés de la vente aux professionnels et vente aux particuliers ont retrouvé une activité normale. A l'inverse un quart des entreprises de la prescription ont encore une activité ralentie.

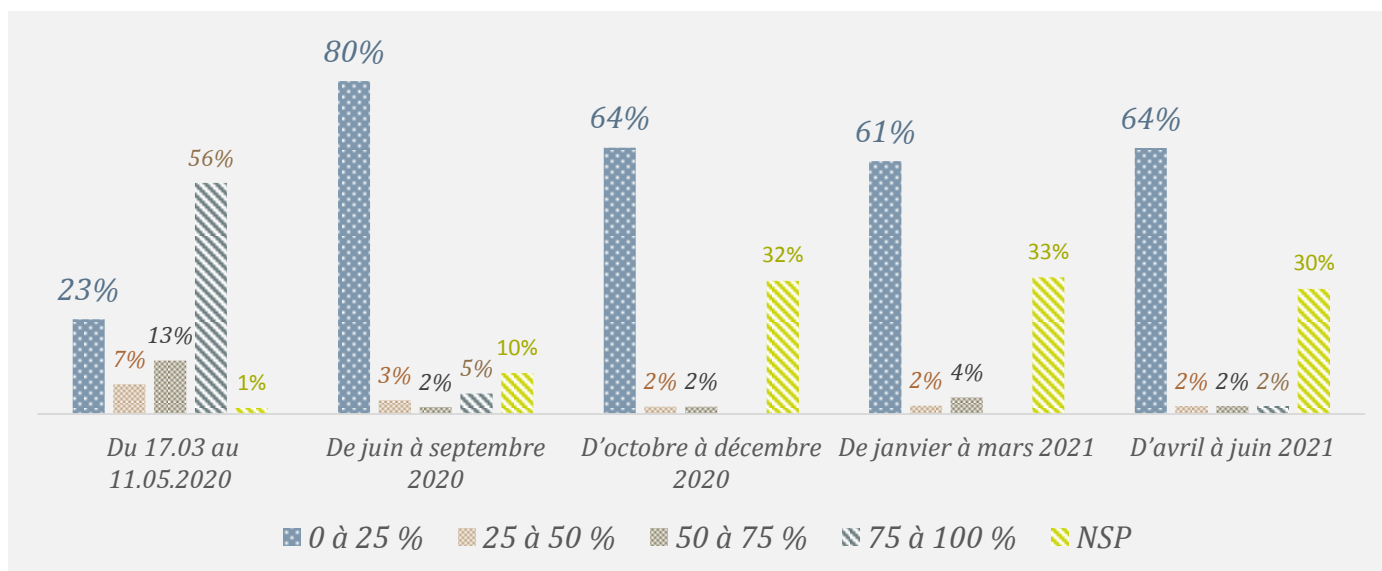
Parmi les entreprises interrogées, une entreprise sur deux n'a aucune visibilité ou une visibilité réduite au maximum à un mois.

Visibilité sur les marchés d'ici la fin de l'année



³ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

Effectifs en chômage partiel selon les périodes



LE CHOMAGE PARTIEL DEVRAIT S'INSTALLER DANS LA DUREE⁴

Le manque de visibilité entraîne une plus grande incertitude pour les mois à venir. A compter d'octobre un tiers des entreprises ne sait toujours pas s'il aura des effectifs en chômage partiel. En revanche pour la majorité des entreprises, jusqu'à un quart des salariés pourrait être en chômage partiel jusqu'en juin 2021 si la situation économique ne s'améliore pas.

CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'affaires moyen	Chiffre d'affaires médian
Prescription	1 002 K€	939 K€
Vente aux particuliers	1 041 K€	625 K€
Vente aux professionnels	3 605 K€	1 566 K€
Vente aux professionnels et Prescription	4 014 K€	2 200 K€
Vente aux professionnels et Vente aux particuliers	1 707 K€	380 K€
Ensemble de la filière	2 441 K€	1 500 K€

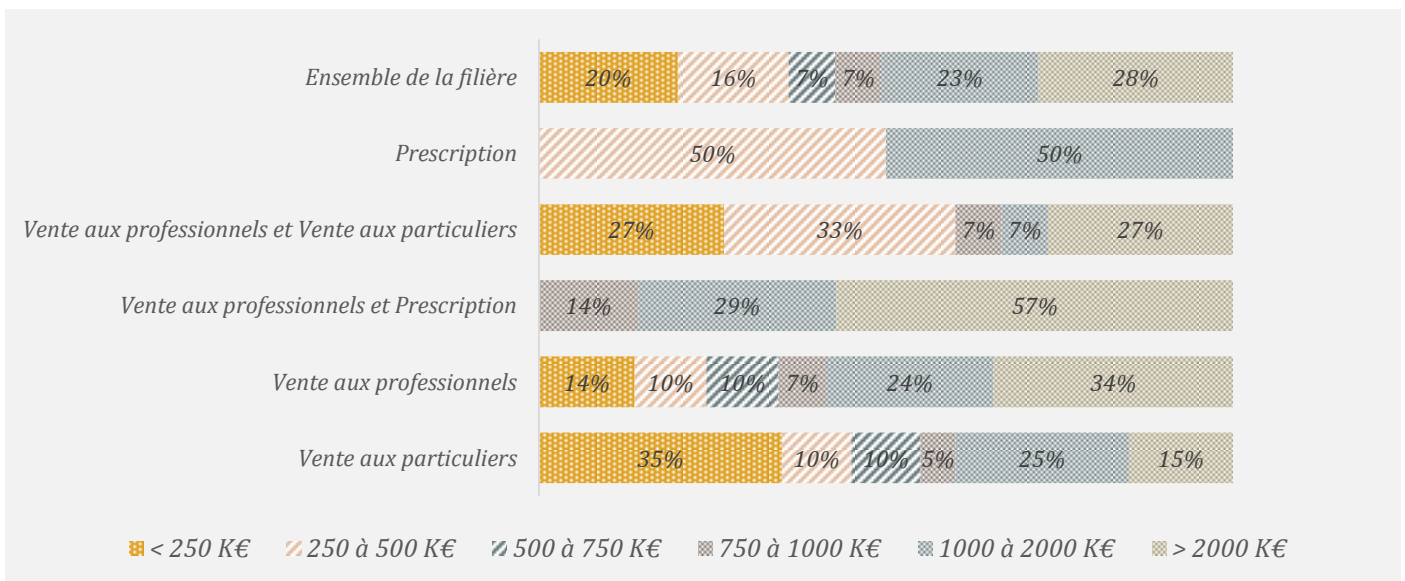
UN CHIFFRE D'AFFAIRES MEDIAN A 1,5 M€ POUR LA FILIERE

Une entreprise sur deux répondantes a un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 million d'euros. Les entreprises sur le marché combiné de la vente aux professionnels et prescription sont celles qui ont le chiffre d'affaires médian le plus élevé. 57% des répondants ont un chiffre d'affaires supérieur à 2 millions d'euros.

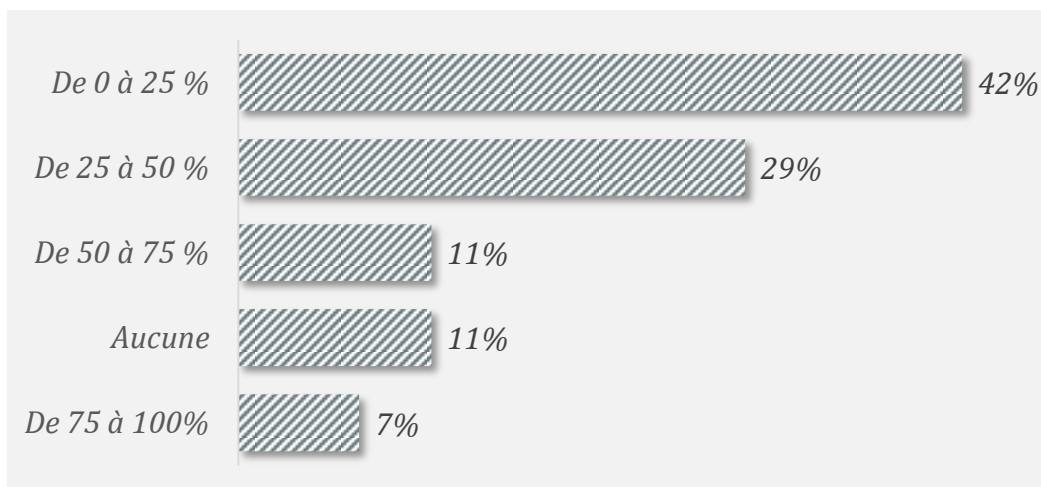
⁴ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



Répartition du chiffre d'affaires



La perte de chiffre d'affaires suite au covid-19



UN CHIFFRE D'AFFAIRES QUI DEVRAIT BAISSER⁵

La perte du chiffre d'affaires varie avec le niveau d'activité pendant et après le confinement. Les entreprises qui déclarent n'avoir aucune perte (11%) sont celles qui ont conservé une activité normale ou partielle durant le confinement. Ce sont essentiellement des entreprises de la prescription et de la vente aux particuliers. 29% des entreprises sur le marché de la vente aux professionnels déclarent des pertes supérieures ou égales à 50%.

⁵ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



PRIX

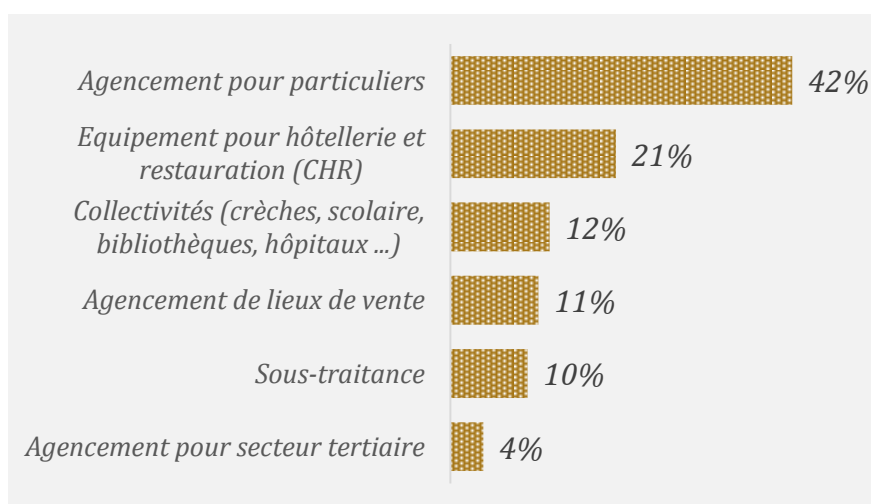
<i>Données exprimées en solde d'opinion</i>	<i>Prix des matières premières</i>	<i>Prix des produits et prestations</i>
<i>Prescription</i>	50% ▲	25% ▲
<i>Vente aux particuliers</i>	70% ▲	60% ▲
<i>Vente aux professionnels</i>	69% ▲	44% ▲
<i>Vente aux professionnels et prescription</i>	57% ▲	43% ▲
<i>Vente aux professionnels et aux particuliers</i>	53% ▲	20% ▲
<i>Ensemble filière</i>	64% ▲	42% ▲

DES PRIX DE MATIERES PREMIERES TOUJOURS EN HAUSSE⁶

En 2019, les chefs d'entreprises font le constat d'une hausse des prix de matières premières par rapport à 2018. Pour limiter la dégradation des marges, les entreprises ont répercuté partiellement la hausse des prix des matières premières sur le prix des produits et des prestations.

LES MARCHES DES ENTREPRISES DE LA FILIERE

Marchés où les entreprises ont le plus travaillé en 2019



AGENCEMENT POUR PARTICULIERS, PRINCIPAL MARCHÉ DES ENTREPRISES

42% des entreprises répondantes ont travaillé sur le marché de l'agencement pour particuliers. Un secteur qui représente plus de 50% de l'activité pour neuf entreprises sur dix. L'équipement pour hôtellerie et restauration occupe la seconde place avec 21% de parts de marché. Un secteur qui représente plus de 50% de l'activité pour 46% des entreprises concernées.

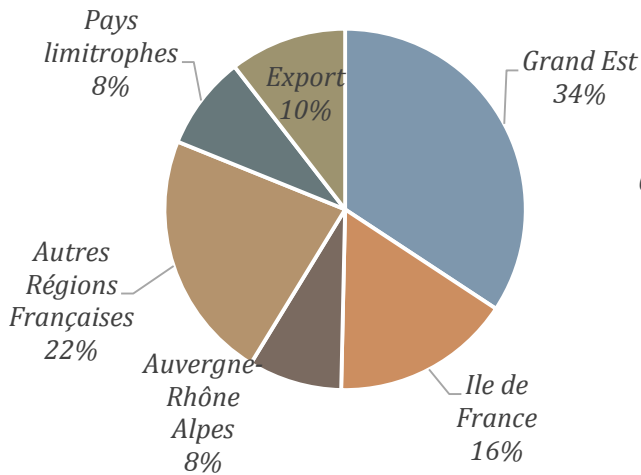
Pour trois quart des entreprises moins de 10% de l'activité était sous-traitée par des entreprises du Grand Est avant le confinement. Cela ne devrait pas changer.

⁶ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

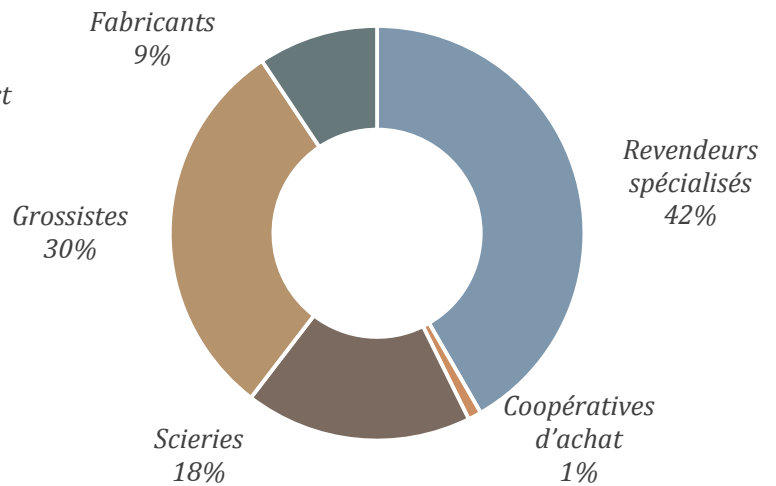


ZONES GEOGRAPHIQUES DE TRAVAIL ET ORIGINE DES APPROVISIONNEMENTS

Zone géographique de travail



Origine des approvisionnements

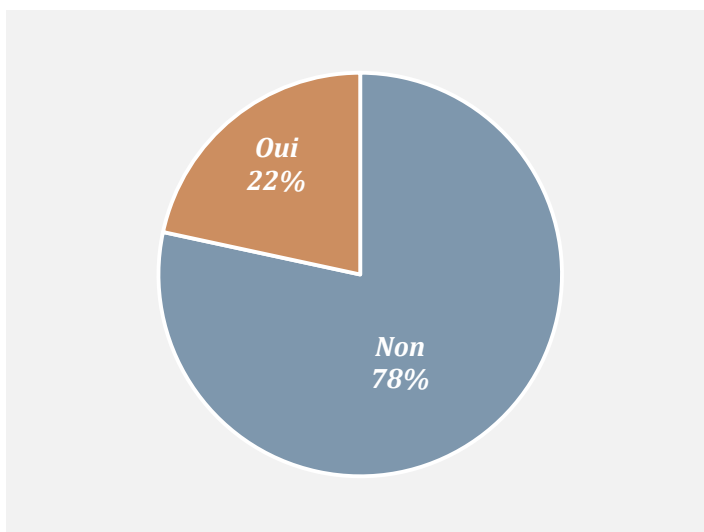


UNE OFFRE MAJORITAIREMENT TOURNEE VERS LE LOCAL ET LES AUTRES REGIONS FRANCAISES⁷

Un peu plus d'un tiers des entreprises déclarent travailler dans le Grand Est et deux sur dix dans les autres régions françaises. 18% des entreprises répondantes travaillent avec les pays limitrophes ou à l'export. 93% des répondants ne souhaitent pas modifier l'origine de leurs approvisionnements.

Les revendeurs spécialisés et les grossistes sont les principaux fournisseurs de matières premières des entreprises de la filière. Viennent ensuite les scieries.

Diversification de la production suite au COVID



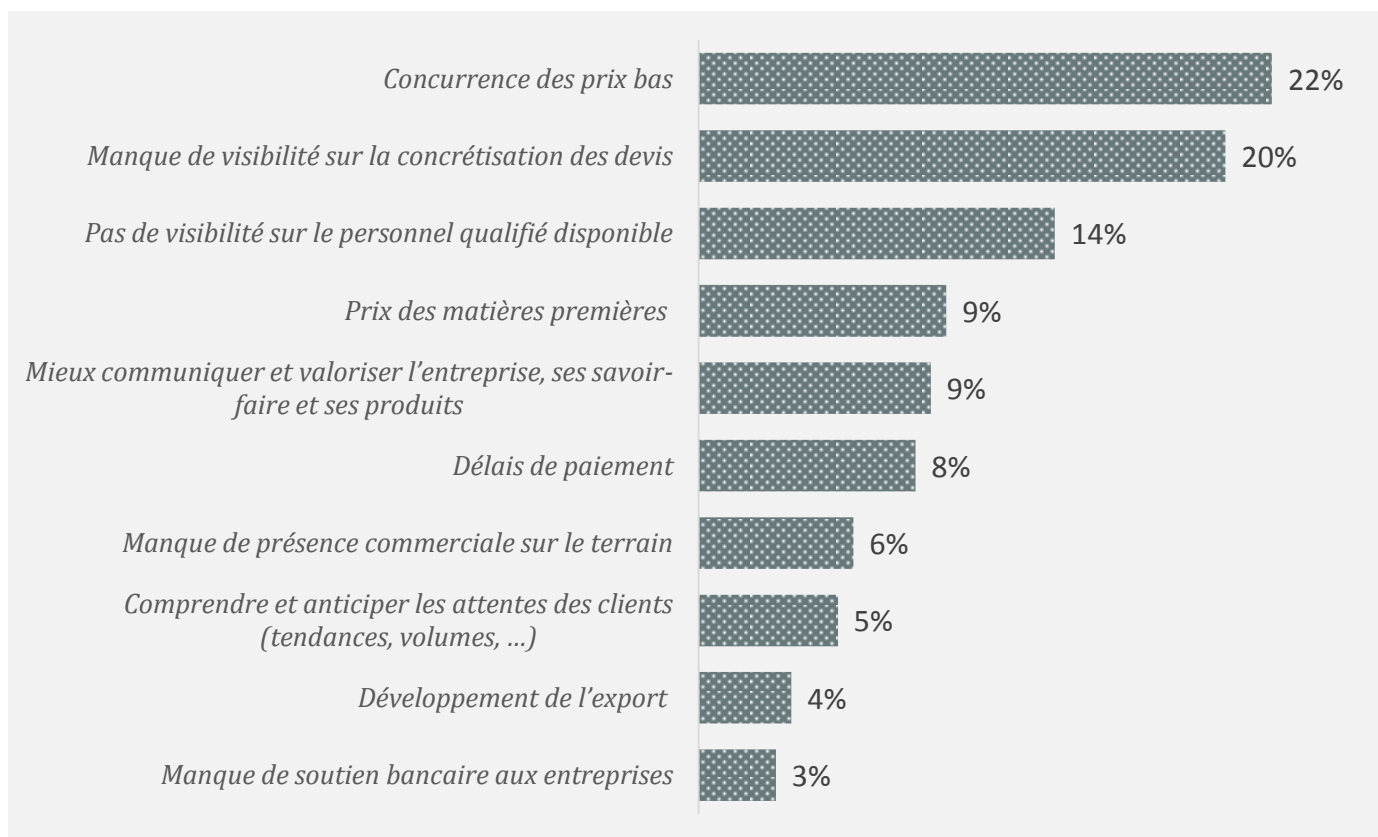
Deux entreprises sur dix envisagent de diversifier leur production

22% des entreprises interrogées estiment que la crise sanitaire les a contraintes à diversifier d'avantage la production.

⁷ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

LES DIFFICULTES ET LES PREOCCUPATIONS ACTUELLES

Les difficultés économiques actuelles des entreprises



LA CONCURRENCE DES PRIX BAS, MANQUE DE VISIBILITE SUR LA CONCRETISATION DES DEVIS : PRINCIPALES DIFFICULTES DES ENTREPRISES⁸

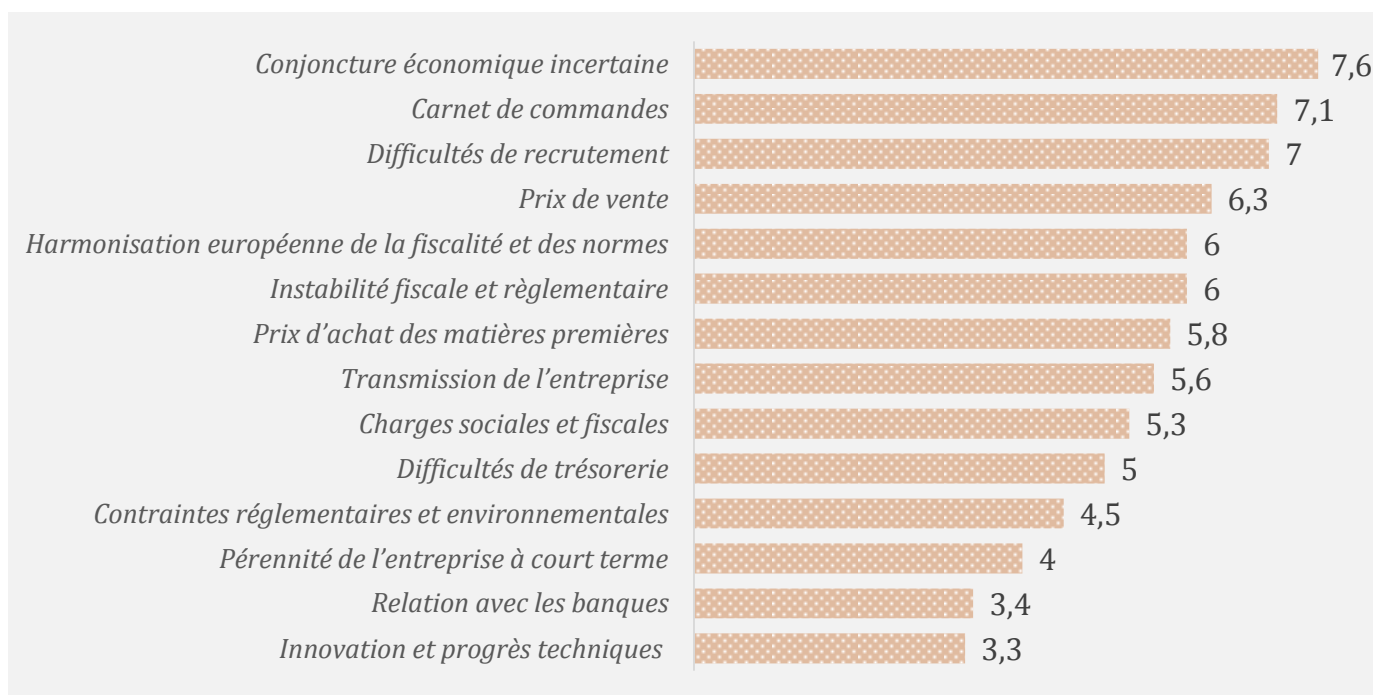
22% des entreprises interrogées considèrent que la plus grande difficulté est la concurrence des prix bas. Vient ensuite le manque de visibilité sur la concrétisation des devis (20%). Cette seconde difficulté est plus prégnante en 2020 elle passe de la huitième à la deuxième place.

Le manque de visibilité sur le personnel qualifié disponible, reste une difficulté importante qui se renforce aussi en 2020 passant de la cinquième à la troisième place.

⁸ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



Les préoccupations actuelles des entreprises (note moyenne sur 10)



LA CONJONCTURE ECONOMIQUE INCERTAINE, CARNETS DE COMMANDES ET LES DIFFICULTES DE RECRUTEMENT : PREMIERES PREOCCUPATIONS DES ENTREPRISES⁹

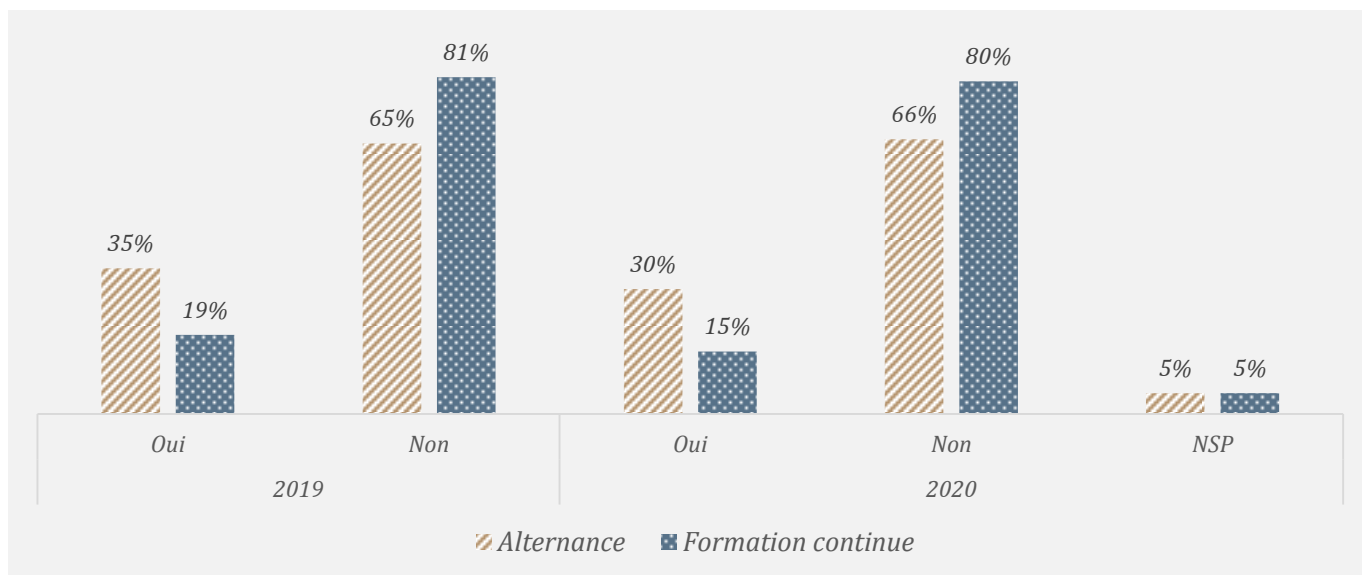
En 2020, la conjoncture économique incertaine liée à la crise sanitaire occupe la première place en ce qui concerne les préoccupations des entreprises de la filière. Viennent ensuite les carnets de commandes et les difficultés de recrutement. A l'inverse l'innovation et les progrès techniques ainsi que la relation avec les banques à court terme, sont les points qui préoccupent le moins les entreprises de la filière dans ce contexte de crise sanitaire.

⁹ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



LA FORMATION

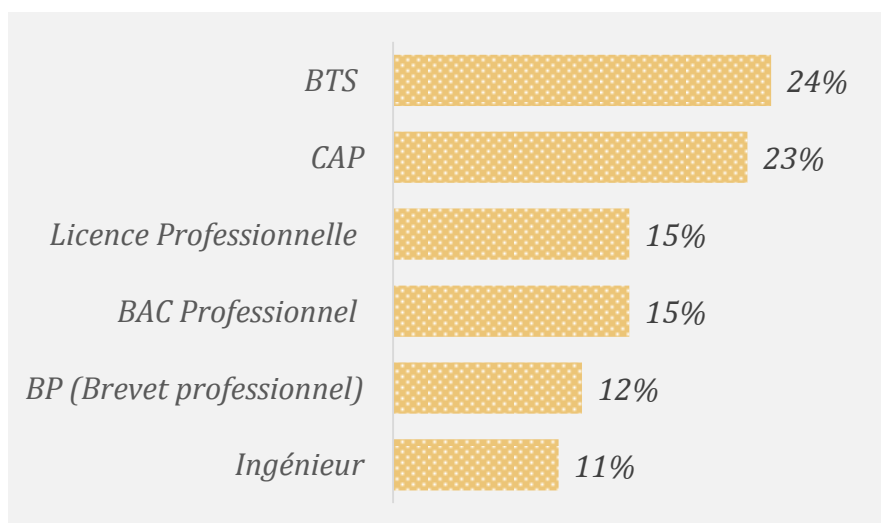
Le recours à l'alternance et/ou à la formation continue en 2019 / 2020



UN RECOURS A L'ALTERNANCE PLUS IMPORTANT QUE LA FORMATION CONTINUE¹⁰

En 2019, un peu plus d'un tiers des entreprises (35%) déclarent avoir accueilli des personnes en alternance. C'est en moyenne 1,3 jeune par entreprise pour un total de 59 jeunes dans les entreprises répondantes. Pour la formation continue, près de deux entreprises sur dix déclarent avoir eu recours à cette solution. En 2019, 18 personnes étaient en formation continue soit 1,6 personne en moyenne par entreprises répondantes. En 2020 la tendance est la même.

Niveau de qualification des personnes accueillies en 2019



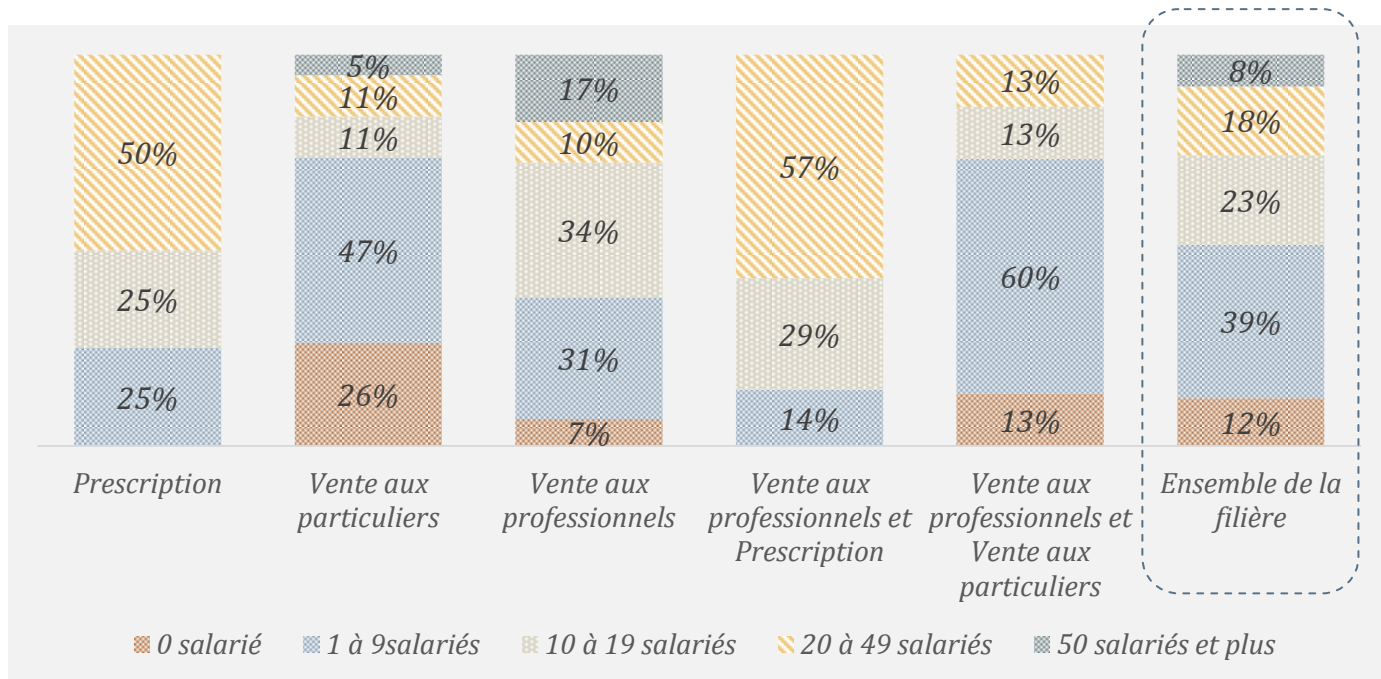
PLEBISCITE DES FORMATIONS SUPERIEURES

Une personne sur deux formée en entreprises avait un niveau supérieur ou égal à BAC + 2. Par ailleurs les formations les plus plébiscitées par les entreprises sont les BTS (24%) et les CAP (23%).

¹⁰ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

EFFECTIF SALARIE ET BESOINS EN RECRUTEMENT

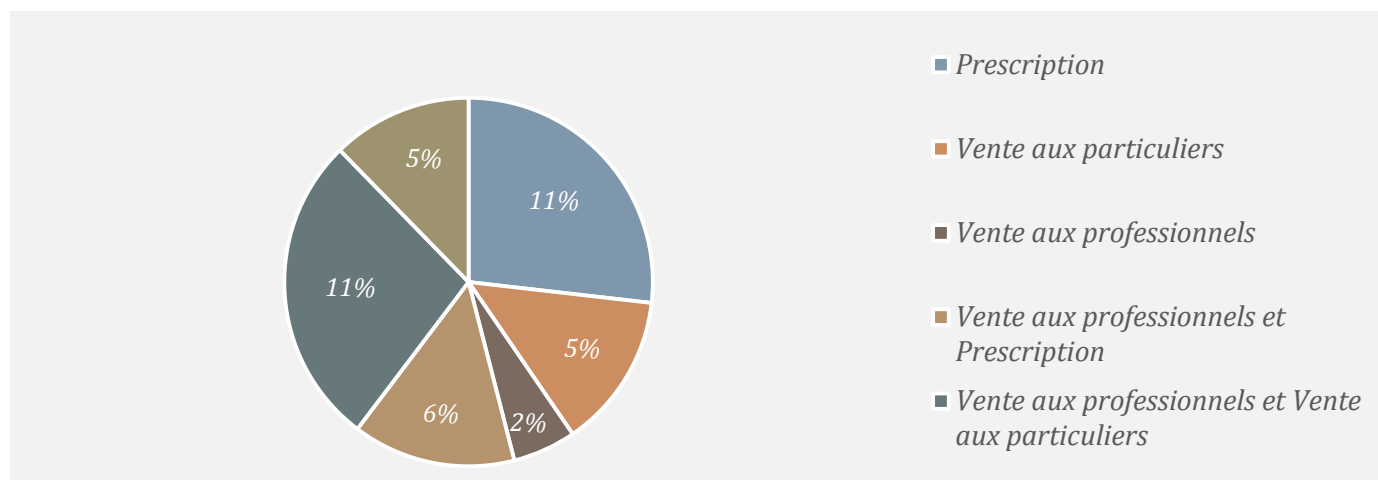
Répartition des effectifs salariés par secteur d'activité en 2020



UNE MAJORITE DE PETITES ENTREPRISES¹¹

Les entreprises répondantes emploient 3000* salariés dont 5% sont des apprentis. Les entreprises sur les marchés de la prescription, de la vente aux professionnels et vente aux particuliers, sont celles où la part des apprentis dans l'effectif salarié est la plus importante 11%. C'est dans les secteurs de la prescription, de la vente aux professionnels et vente aux particuliers que l'on retrouve une plus forte proportion d'entreprises de plus de 20 salariés.

Part d'apprentis dans les effectifs salariés

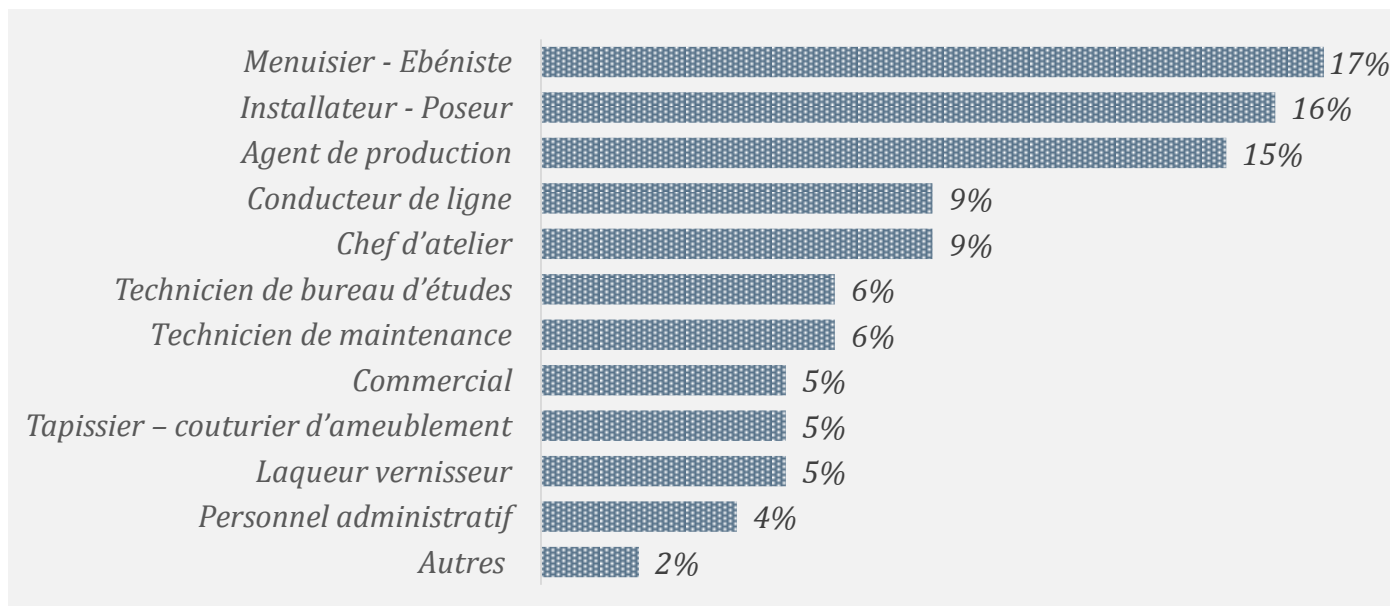


¹¹ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

*Dont un groupe de 1700 salariés



Répartition des intentions de recrutement pour 2020



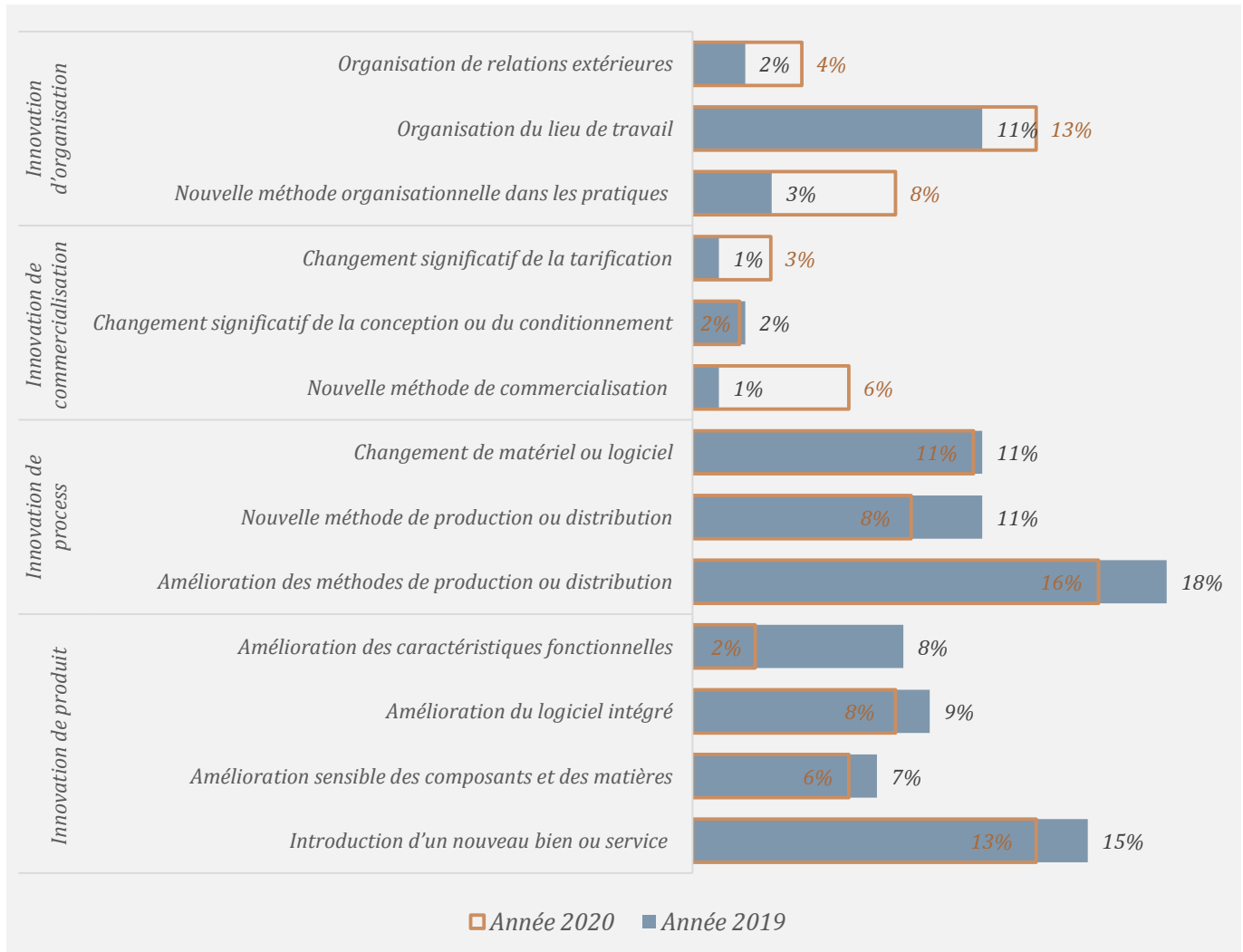
DES BESOINS PLUS IMPORTANTS EN MENUISIER-EBENISTE, INSTALLATEUR-POSEUR ET AGENTS DE PRODUCTION ¹²

Les entreprises interrogées souhaitent recruter 94 personnes, principalement des menuisiers-ébénistes, des installateurs-poseurs et des agents de production. Soit un ratio de 1,3 salarié par entreprise.

¹² L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

MESURES INNOVANTES POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Evolution du recours à l'innovation entre 2019 et 2020



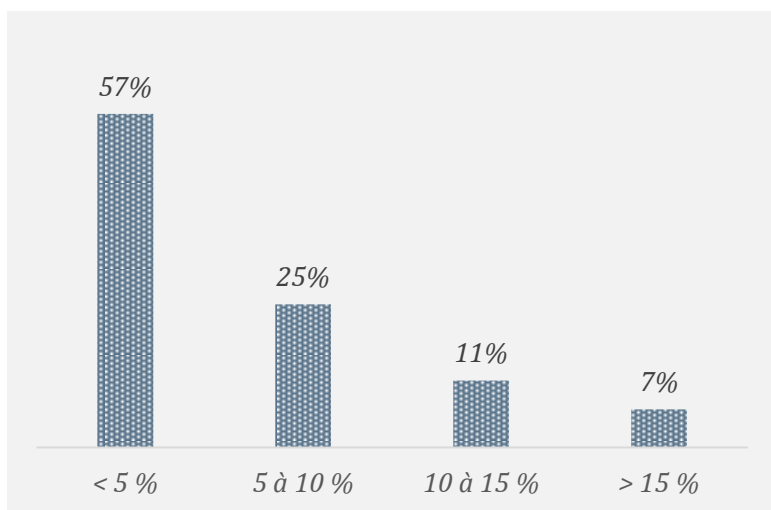
DEUX ACTIONS PLEBISCITEES EN MATIERE D'INNOVATION POUR DEVELOPPER L'ACTIVITE¹³

En 2019, l'amélioration des méthodes de production ou distribution et l'introduction d'un nouveau bien étaient les actions qui ont le plus été mises en place pour développer l'activité.

En 2020, ce sont les mêmes actions qui viennent en tête avec en plus l'organisation du lieu de travail qui s'est renforcée avec le protocole sanitaire mis en place dans les entreprises.

¹³ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes

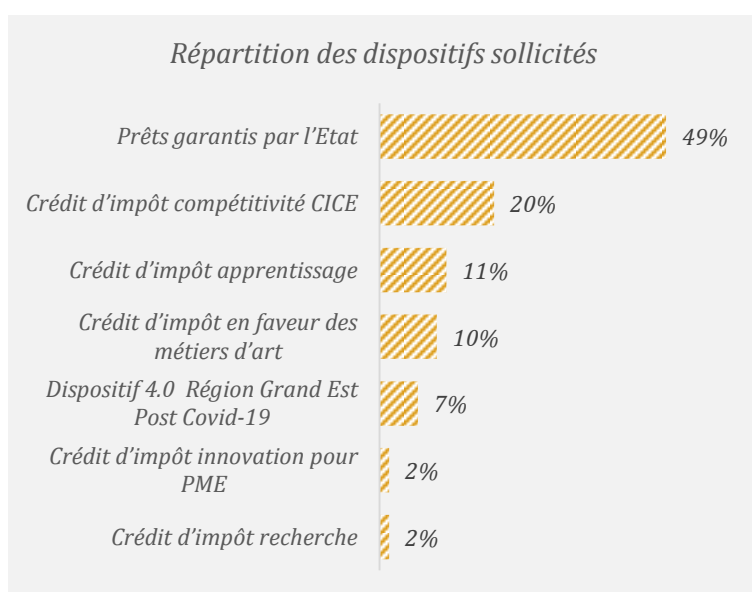
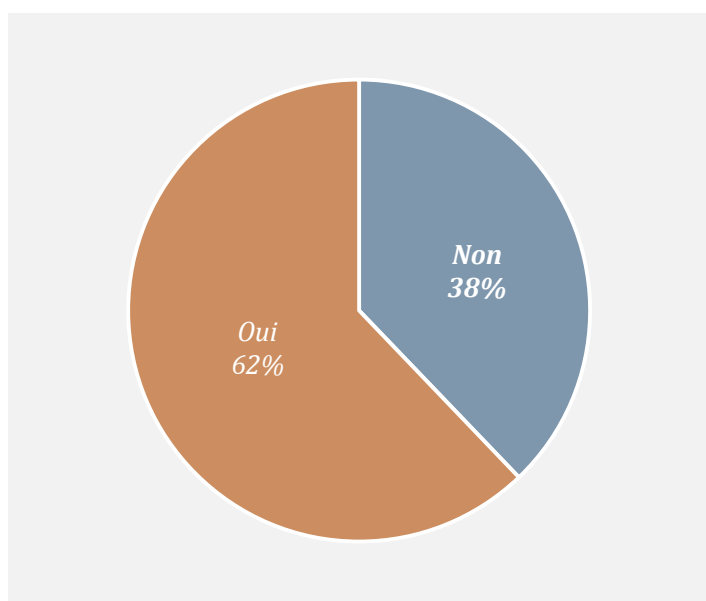
Part du budget annuel consacré à l'innovation



DEVELOPPER L'ACTIVITE¹⁴

La part du budget consacrée à l'innovation pour la majorité des entreprises répondantes est inférieure à 5% du budget de fonctionnement. On note cependant que pour près de deux entreprises sur dix cette part est supérieure ou égale à 10%.

RECOURS AUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN



LES PRETS GARANTIS PAR L'ETAT SONT LES PLUS SOLLICITES

Les entreprises ont prioritairement sollicité les prêts garantis par l'Etat (49%). Vient ensuite le crédit d'impôt compétitivité (CICE).

¹⁴ L'ensemble des résultats présentés porte uniquement sur le panel d'entreprises répondantes



Cette enquête annuelle de conjoncture économique sur les marchés de l'ameublement et de l'agencement représente un outil de comparaison indispensable pour les entreprises, ainsi qu'un reflet de l'état général de la filière afin d'en améliorer la communication et la défense de ses intérêts.

En garantissant la confidentialité totale de vos réponses, nous espérons que vous serez de plus en plus nombreux à enrichir cette enquête qui gagnera au fil du temps en qualité.

Chaque année, les entreprises répondantes recevront gratuitement et en avant-première la note de conjoncture actualisée qui leur permettra de mieux comprendre, d'anticiper et de s'adapter à l'évolution de la filière ameublement et agencement sur la région Grand Est.

Le PLAB GRAND EST remercie sincèrement les entreprises de la filière ameublement et agencement qui ont accepté de participer à cette action collective et qui ont permis la rédaction de cette quatrième enquête annuelle de conjoncture économique



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



Partenaire de
**l'Ameublement
français**